



Extrait du Collège de Neurochirurgie

<http://web5.unilim.fr/colneuro-test/spip.php?article86>

APM International

Les chirurgiens présentent leurs référentiels métier et de compétences

- Accréditation - Référentiel métier -

Date de mise en ligne : mercredi 21 mai 2008

Collège de Neurochirurgie



APM International - Les chirurgiens présentent leurs référentiels métier et de compét...

SUJET : HOPITAL CHIRURGIE REFERENTIEL COLLEGE

Les chirurgiens présentent leurs référentiels métier et de compétences

PARIS, 20 mai 2008 (APM)

- La Fédération des collèges de spécialités chirurgicales, l'Académie de chirurgie et le Pr Yves Matillon ont présenté mardi les référentiels métier et compétences en chirurgie, élaborés pour garantir la qualité de l'exercice et de la prise en charge des patients.

Les référentiels finalisés par les 12 collèges entre juin 2007 et janvier 2008 font partie, avec celui des sages-femmes, de la première vague des référentiels élaborés dans le cadre de la mission d'évaluation des compétences professionnelles des métiers de la santé dirigée par le Pr Matillon.

Ces référentiels ont été construits par les différents collèges de spécialités chirurgicales associant à la fois des hospitaliers, des libéraux, des chirurgiens débutants et confirmés et des hospitalo-universitaires. Ils sont diffusés sur les sites internet des collèges.

Ce seront des outils de référence pour la pratique et l'évaluation des nouveaux chirurgiens, notamment pour la validation des examens au niveau des commissions interrégionales, a observé le responsable de la Fédération des collèges de spécialités chirurgicales, le Pr Georges Mantion.

L'évaluation du geste chirurgical constituera l'une des parties de cette évaluation mais pas l'"élément le plus important", a-t-il ajouté.

Le Pr Mantion a également indiqué que les référentiels pourront également servir aux commissions ordinales comme des "outils objectifs et simples" pour valider les compétences de chirurgiens titulaires de diplômes étrangers.

Les référentiels se présentent sous la forme de situations de soins types pour lesquelles les candidats doivent être en mesure de "décrire toutes les étapes permettant d'aboutir à un diagnostic, expliquer comment ils décident de la pertinence d'une intervention ou d'un traitement, retracer les étapes d'une intervention et définir les différentes phases d'un suivi post-opératoire immédiat et en temps différé", est-il expliqué dans un dossier de presse. Il s'agit des situations les plus fréquemment rencontrées, notamment en consultation et en urgence.

Les référentiels détaillent également les ressources nécessaires en connaissances et compétences.

Pour le Pr Yves Matillon, ces nouveaux référentiels répondent à une "exigence sociale" pour que les patients aient confiance dans les "dispositifs qui les prennent en charge", non seulement les structures de soins mais aussi les professionnels.

Il a observé que ce ne sont pas des "produits finis" car ils devront prendre en compte les évolutions des métiers. Ce rôle de mise à jour sera dévolu aux collèges de spécialités.

Les chirurgiens présentent leurs référentiels métier et de compétences

Le Pr Yves Matillon a également suggéré que ces référentiels, utilisés actuellement pour attribuer l'autorisation d'exercer à un jeune chirurgien en début de carrière ou à un praticien titulaire d'un diplôme étranger, soient également appliqués aux professionnels en activité. Il estime possible "dans l'avenir" d'envisager une "révision périodique" des compétences pendant la carrière professionnelle, à "des moments particuliers", comme cela existe dans les pays anglo-saxons.

Le président du groupe de travail de l'Académie sur le contrôle des compétences professionnelles des chirurgiens, le Pr Yves Chapuis, a observé qu'actuellement, toute équipe chirurgicale devait évaluer son activité, notamment la morbidité et la mortalité opératoire "d'une manière systématisée". Il s'agit d'une question de discipline personnelle et d'équipe, a-t-il ajouté.

Globalement, les représentants de la fédération des collèges des spécialités chirurgicales ont insisté mardi sur le rôle que les collèges pourraient assurer pour "labelliser" les compétences des chirurgiens. Ces structures ont actuellement un rôle d'harmonisation et de contrôle de la qualité de l'enseignement de la formation initiale et continue et souhaiteraient avoir un rôle décisionnel et non uniquement consultatif pour l'autorisation d'exercer.

Le Pr Matillon a également évoqué lors de la conférence de presse un travail complémentaire en cours avec les quatre fédérations hospitalières publiques et privées pour "réfléchir aux modalités permettant d'assurer une supervision de la compétence au sein des établissements de santé". Il a indiqué que cette démarche

existait déjà dans plusieurs états aux Etats-Unis, avec un "système d'avis formalisés au sein de l'établissement, qui garantit la compétence des acteurs médicaux".

Parmi les autres référentiels métier et compétences en projet figurent notamment ceux des médecins généralistes, des chirurgiens-dentistes, des pédicurespodologues, des anesthésistes-réanimateurs, des gastro-entérologues, des médecins urgentistes et éventuellement des professionnels de la radiothérapie et de la radiophysique, rappelle-t-on (cf dépêche APM SNLCD001).

cb/ld/APM polsan

redaction@apmnews.com